

TRAVAILLER ET PRODUIRE EN FRANCE LE PLAN DE RELANCE DES ETI

Alors que le plan de relance annoncé par le Gouvernement est en cours d'élaboration, le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI) dévoile aujourd'hui ses propositions et plaide pour **une réforme structurelle d'envergure pour restaurer la compétitivité du tissu industriel français et les conditions du « travailler et produire en France »**. Pour les ETI, cette relance doit passer par une mesure phare, **une baisse franche des impôts et taxes de production à hauteur de 30 milliards d'euros**.

En cette période de crise, les ETI, locomotives du tissu industriel français, risquent de rester à quai

La crise économique provoquée par la crise sanitaire n'en est qu'à ses prémices. Si son impact est encore difficile à évaluer, les ETI subissent de plein fouet le coup porté à l'activité économique par deux mois de confinement : elles anticipent une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 20% en 2020.

Les ETI, acteurs des territoires qui oeuvrent à maintenir des milliers de salariés dans l'emploi, jouent régulièrement un rôle d'amortisseur en temps de crise. Pourtant, leur résilience est aujourd'hui mise au défi par la crise inédite que traverse le pays et qui risque de les affaiblir durablement.

Pas de relance sans compétitivité

A l'heure où le pays aspire à une relance rapide, le METI appelle à une prise de conscience collective : la reprise ne se fera pas sans les 5 400 entreprises françaises de taille intermédiaire, qui représentent 25% de l'emploi en France, 34% des exportations et 30% des investissements privés.

Or, ces dernières sont particulièrement exposées au déficit historique de compétitivité de la France en matière de fiscalité. Plutôt qu'une succession, certes nécessaire mais parfois illisible, de plans sectoriels, **elles plaident pour une réforme structurelle d'ampleur et un vrai choc de compétitivité**.

C'est pourquoi leur plan de relance est construit autour d'une mesure phare : **une baisse franche des impôts et taxes de production prélevés annuellement, à hauteur de 30 milliards d'euros**, pour réaligner la France sur la moyenne européenne. C'est la priorité, alors

que ces impôts sont actuellement sept fois plus élevés en France qu'en Allemagne, et rendent la production prohibitive.

En temps de crise comme celui-ci, il n'est plus possible de faire perdurer cette anomalie fiscale française consistant à ne taxer que les entreprises qui produisent en France.

La « dette utile », un investissement plutôt qu'un pansement

Cette réforme représente pour l'Etat et l'ensemble du tissu économique français **un investissement nécessaire** pour protéger les emplois et les savoir-faire des territoires, pour redonner les marges qui permettront à toutes les entreprises d'innover et d'investir, pour vitaliser les exportations et la croissance des PME.

C'est donc une « **dette utile** » pour que renaisse une industrie inventive en mesure de relever les défis sanitaires, écologiques et technologiques de la période actuelle.

Cette priorité revendiquée par les ETI est en réalité une ambition collective qui concerne l'ensemble du tissu entrepreneurial et industriel français, avec pour objectif collectif de promouvoir et de préserver le « travailler et produire en France ».

« Alors que la crise sanitaire cède peu à peu le terrain à la crise économique et sociale, que les mesures d'urgence laissent progressivement place à des mesures de relance, il est crucial de poser le bon diagnostic. Nous plaillons pour une relance productive, un choc de compétitivité de 30 milliards d'euros qui permettra au pays de rebondir. L'enjeu est de taille : préserver et développer durablement nos industries et nos services, nos savoir-faire et nos emplois. Il s'agit d'enrayer la désindustrialisation française et le déclin des territoires. » déclare le co-président du METI, Frédéric Coirier.

Retrouvez le plan de relance des ETI «Travailler et produire en France» sur : <https://bit.ly/2B7rgsU>



À propos du METI

Fondé en 1995, le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI) rassemble et fédère les ETI autour de trois objectifs : faire connaître les ETI et porter l'ambition d'un Mittelstand français ; plaider pour un environnement plus compétitif, aligné sur l'environnement économique et fiscal européen ; promouvoir l'investissement de long terme. Le METI est présidé par Philippe d'Ornano, président du directoire de Sisley, et Frédéric Coirier, président-directeur général de Pujoulat.

www.m-eti.fr

Contact presse du METI :
Cécile Pochard – Agence PPR
cecile.pochard@pprww.com
+33 (0)1 56 03 12 95 // + 33 (0)6 26 39 83 72